

Liberté

Communiqué de la Municipalité suite à l'incendie du parking sous-terrain de la rue Renoir

21 février 2020

Jeudi après-midi, un incendie volontaire a été initié dans le parking sous-terrain de la rue Renoir, nécessitant une forte mobilisation des Sapeurs-pompiers et des services de sécurité pour circonscrire le danger.

Ainsi, des individus sans scrupules n'ont pas hésité à mettre en danger les habitant-e-s du quartier, à provoquer d'importants dégâts matériels qui pénalisent lourdement les familles.

Ces faits d'une gravité extrême font suite, ces dernières semaines, à plusieurs autres incendies dans et aux abords de la tour Leclerc ainsi qu'à des rixes avec usages d'armes.

Égalité

Ces actes qui s'inscrivent à contre-courant des dynamiques positives que connaissent notre ville et ce secteur, avec les projets urbains, sont inacceptables.

La Municipalité, dont plusieurs élu-e-s se sont rendu-e-s immédiatement sur place, a saisi le Préfet du département afin qu'il diligente les moyens de police nécessaires pour rétablir un climat plus serein et que tout soit mis en œuvre pour rechercher les responsables et les traduire devant la justice.

Nous ne pouvons accepter qu'une poignée d'individus, motivés par leurs petits intérêts, mettent en péril la vie des habitant-e-s et s'en prennent de façon systématique au patrimoine de Seine Saint Denis Habitat et aggravent ainsi la vie déjà si complexe des familles du quartier.

Fraternité

Face à ces incidents, la Municipalité reste totalement mobilisée pour continuer à œuvrer, avec les services publics, aux côtés de la population.

La Municipalité